

## AVIS À LA POPULATION

Les séances du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour les territoires non organisés, se tiennent devant public.

L'enregistrement audiovisuel des séances est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue des séances.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel [maryse.cld@globetrotter.net](mailto:maryse.cld@globetrotter.net)



### Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie siégeant pour l'administration des territoires non organisés

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts  
13 septembre 2022, à 19 h 15, salle de conférences du centre administratif de la MRC

## Projet d'ordre du jour

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum — Ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2022			x		
4	Approbation <i>Rapport des impayés et déboursés directs du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2022</i>			x		
<b>5</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>					
5.1	---					
<b>6</b>	<b>AFFAIRES NOUVELLES</b>					
6.1						
6.2						
6.3						
7	Période de questions	x			Heure:	
8	Levée de la séance			x	Heure:	